

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 946

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

789 147 477 RCS Nantes.

CINQOHM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 150000 EUR.

Adresse : 18, rue du Fonteny Zac des Hauts de Coueron, 44220 Coueron.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CINQOHM SAS au capital de 150 000 € Siège social : 18 rue de Fonteny - ZAC des Hauts de Coueron - 44220 COUERON 789 147 477 RCS NANTES FRESNEL ELECTRICITE SAS au capital de 50 000 € Siège social : 18 rue de Fonteny - ZAC des Hauts de Coueron - 44220 COUERON 862 800 240 RCS NANTES Aux termes d'un acte sous seing privé du 24 novembre 2022, la société CINQOHM et la société FRESNEL ELECTRICITE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CINQOHM par la société FRESNEL ELECTRICITE, sur la base des comptes clos le 30 avril 2022, la fusion devant produire effet à compter rétroactivement du 1er mai 2022. La date de réalisation définitive de la fusion a été fixée au 31 décembre 2022. La société CINQOHM ferait apport à la société FRESNEL ELECTRICITE de la totalité de son actif, soit à 6 779 457 €, à charge de la totalité de son passif, soit 4 717 432 €. L'actif net apporté serait ainsi de 2 062 025 €. Le rapport d'échange retenu est 1 action de la société FRESNEL ELECTRICITE pour 7,84 actions de la société CINQOHM. Ainsi, en rémunération de cet apport, 1 531 actions nouvelles seraient créées par la société FRESNEL ELECTRICITE à titre d'augmentation de son capital d'un montant de 49 708 euros. Le montant de la prime de fusion s'élève en conséquence à 2 012 317 €. Afin de ne pas détenir ses propres actions, la société FRESNEL ELECTRICITE procèdera immédiatement après l'augmentation de capital à une réduction de son capital pour un montant de 48 020 € correspondant à la valeur nominale des actions annulées. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES le 25 novembre 2022 pour les sociétés CINQOHM et FRESNEL ELECTRICITE..